

Termes de Reference : Audit financier et de gestion de projet

- Date limite de dépôt des candidatures : 18 août 2026 à 21 h. Les candidatures seront examinées au fur et à mesure, et une nomination pourra intervenir avant la date limite publiée
- Type de contrat : mission de conseil à court terme, à débiter dès que possible
- Durée du contrat : le consultant devra consacrer au total 22 jours à cette mission.
- Lieu : Niger
- Déplacements : certains déplacements au sein du Niger seront nécessaires

ANTI-SLAVERY INTERNATIONAL

Anti-Slavery International est la plus ancienne organisation de défense des droits humains au monde. Notre vision est celle d'un monde où chacun, partout et à tout moment, est à l'abri de l'esclavage.

Nous considérons que l'esclavage moderne est un enjeu contemporain de la plus haute importance, et nous sommes déterminés à collaborer avec d'autres acteurs pour garantir que chaque personne puisse vivre à l'abri de l'esclavage partout dans le monde.

Pour la prochaine période stratégique, Anti-Slavery International vise à susciter un changement systémique en vue d'éliminer toutes les formes d'esclavage, en intervenant là où les chaînes de valeur britanniques ou internationales, ou d'autres forces internationales, contribuent à l'exploitation, et là où l'influence du Royaume-Uni, de l'Union européenne ou de la communauté internationale peut favoriser un changement structurel.

Nous entendons y parvenir en :

- faisant de la lutte contre l'esclavage une préoccupation de tous ;
- agissant en tant qu'allié des survivants et des personnes exposées au risque d'esclavage, en faisant entendre leur voix et en mettant en avant leur expérience pour susciter un changement radical ; et
- en collaboration avec d'autres acteurs, en remettant en question et en modifiant les lois, les politiques et les pratiques afin que chacun, partout dans le monde, puisse vivre à l'abri de l'esclavage.

Vous pouvez en savoir plus sur notre organisation et notre mode de fonctionnement dans la rubrique « [Vision, mission et stratégie](#) » de notre site web.

Dans le cadre de son action visant à mettre fin à l'esclavage des enfants, Anti-Slavery International met en œuvre depuis plusieurs années des programmes destinés à éradiquer l'esclavage par ascendance au Niger et en Mauritanie et au Mali.

Notre programme actuel au Niger s'appuie sur une théorie du changement selon laquelle l'éradication de l'esclavage par ascendance et de la discrimination liée à l'esclavage est indissociable de l'autonomisation socio-économique et de l'inclusion sociale des personnes issues de l'esclavage. La stratégie repose sur une approche ancrée sur le terrain, menée par les communautés et fondée sur les droits, qui met l'accent sur la prévention et la lutte contre les causes profondes de l'esclavage, tout en garantissant une protection et des recours aux personnes déjà touchées par ces pratiques. L'objectif général du programme est d'accélérer les efforts nationaux visant à éradiquer l'esclavage fondé sur l'ascendance et la discrimination qui y est liée au Niger, en sensibilisant le public et en encourageant les réformes ainsi que la mise en œuvre d'une législation spécifique criminalisant l'esclavage, en permettant aux survivants et à leurs familles d'accéder à leurs droits fondamentaux et à une protection, et en apportant un soutien socio-économique à six communautés. Anti-Slavery International met en œuvre ce projet avec un partenaire local au Niger, l'Association Timidria.

DESCRIPTION DE LA MISSION DE CONSEIL

Objet et portée de la mission de conseil :

Anti-Slavery International (ASI) souhaite mener un audit approfondi de la gestion du projet et de la gestion financière des fonds alloués par notre partenaire, l'association Timidria, afin de vérifier la conformité et la légalité de l'utilisation des fonds alloués par le bailleur de fonds, le Département d'État américain, Bureau de la démocratie, des droits de l'homme et du travail (US DRL). Plus précisément, l'audit vise à s'assurer que les fonds octroyés ont été utilisés conformément aux règles et aux objectifs définis par l'US DRL, ainsi qu'aux règles définies dans la convention de sous-subvention signée entre ASI et Timidria. L'audit vise en outre à s'assurer que le sous-bénéficiaire s'est conformé aux obligations contractuelles et légales liées au financement du gouvernement américain.

Ainsi, l'audit poursuit trois objectifs :

- Assurance financière ;
- Respect de la convention de sous-subvention et des exigences de l'US DRL ;
- Vérification que les activités déclarées ont été mises en œuvre telles que décrites et qu'elles ont permis d'atteindre les résultats déclarés.

Plus précisément, l'audit portera sur les aspects suivants :

1) Audit financier :

Veiller à la conformité des dépenses et à l'efficacité de l'utilisation des fonds, afin d'atteindre efficacement les objectifs fixés par le projet.

Le ou les auditeurs (H/F) devront procéder à un examen exhaustif (100 %) des opérations et des pièces justificatives pour la dernière période de référence (avril-juin 2026), et effectuer un échantillonnage fondé sur les risques afin d'examiner les opérations des périodes de référence précédentes couvrant l'ensemble de la période de mise en œuvre du projet (octobre 2024-mars 2026).

- Ils devront :

- Vérifier la séparation des fonctions, les contrôles d'autorisation, la gestion de la trésorerie et les rapprochements bancaires.
- Confirmer que les dépenses imputées au projet sont admissibles, raisonnables et dûment justifiées et étayées.
- Vérifier que la documentation relative aux marchés publics est complète, que les autorisations ont été dûment obtenues et que les procédures applicables en matière de marchés publics ont été respectées chaque fois que cela était nécessaire.
- Examiner les registres d'inventaire et les actifs du projet.
- Vérifier la liste des fournisseurs, contrôler les fournisseurs ayant été sollicités dans le cadre du projet, et examiner et vérifier les contrats conclus entre Timidria et les fournisseurs.
- Vérifier les systèmes de gestion de projet et la tenue des registres pour toutes les informations financières liées au projet.

2) Audit technique :

Vérifier la qualité et la conformité des activités menées au regard des objectifs et des normes techniques du projet, et évaluer l'efficacité et l'efficience des processus, des méthodes et des résultats techniques du projet.

Les auditeurs devront :

- Procéder à un examen approfondi de la mise en œuvre technique du projet, en collectant et en analysant les cahiers des charges des activités, les rapports techniques ainsi que les données de suivi et d'évaluation.
 - Effectuer des visites auprès des communautés bénéficiaires sur deux ou trois sites du

projet, et vérifier les activités menées dans les villages bénéficiaires : soutien socio-économique ; soutien juridique ; soutien en matière de plaidoyer ;

- Vérifier le nombre de bénéficiaires touchés, les processus utilisés pour les identifier, ainsi que l'impact et les avantages perçus ;
- Mener des entretiens indépendants avec certains bénéficiaires afin de vérifier le soutien qu'ils/elles ont reçu et l'impact perçu, en garantissant la plus stricte confidentialité.

Méthodologie :

La mission se déroulera au Niger. Le(s) auditeur(s) devront organiser des réunions avec les principaux responsables (membres du personnel) et les membres du conseil d'administration, et examiner les pièces justificatives ainsi que les systèmes de gestion financière et de gestion de projet de Timidria, dont le siège social est situé à Niamey. Le ou les auditeurs devront également se rendre à Tahoua pour organiser des réunions et examiner les pièces justificatives au bureau local de Timidria, ainsi que mener des entretiens avec les bénéficiaires du projet dans les villages de la région de Tahoua.

Livrables

- Note préliminaire ;
- Plan d'audit ;
- Projet de rapport d'audit ;
- Rapport d'audit final, comprenant un tableau des recommandations et détaillant les principales conclusions relatives à la gestion financière et technique du projet ;
- Réunion de clôture et présentation des résultats.

Calendrier prévisionnel :

Le consultant ou l'équipe de consultants devra commencer la mission dès que possible et la mener à bien d'ici le 20 septembre 2026. Un calendrier indicatif est présenté ci-dessous :

Activités / livrables	Jours
Réunion de lancement avec Anti-Slavery International	1
Examen des principaux documents relatifs au projet fournis par ASI, notamment les rapports d'avancement et les contrats	1
Note de lancement et plan d'audit	1
Collecte et évaluation des éléments probants financiers et techniques avec Timidria – siège social à Niamey	5

Collecte et évaluation des éléments probants financiers et techniques auprès de Timidria – antenne de Tahoua	3
Collecte d'éléments probants et entretiens avec les bénéficiaires dans certains lieux sélectionnés	6
Projet de rapport	3
Partage du rapport et des principaux résultats avec ASI	1
Rapport final et présentation	1
Nombre total de jours prévus pour la mission	22

Il se peut que vous deviez travailler ou voyager pendant le week-end pour mener à bien cette mission.

EXIGENCES DU POSTE

Le candidat ou l'équipe de candidats retenus devra justifier d'une expérience considérable en matière d'audits financiers et techniques d'ONG, ainsi que dans l'audit de projets financés par le gouvernement américain. Le ou les auditeurs devront posséder une connaissance approfondie des règles du gouvernement américain en matière de subventions et de gestion financière, ainsi qu'une bonne maîtrise des règles applicables en matière de comptabilité, de passation de marchés et de conformité.

Le consultant ou l'équipe de consultants devra travailler en étroite collaboration avec le responsable des programmes régionaux de plaidoyer, le responsable des subventions et le coordinateur des subventions d'Anti-Slavery International afin de mener à bien cette mission.

Indispensable

- Diplôme professionnel d'audit (ACA, ACCA, CPA, Expert-comptable ou équivalent) ;
- Au moins 5 ans d'expérience en audit au sein d'ONG ;
- Expérience en audit de subventions financées par le gouvernement américain (Département d'État, USAID ou équivalent) ;
- Connaissance des exigences financières et techniques du gouvernement américain à l'égard des bénéficiaires de subventions ;
- Capacité à respecter les délais ;
- Capacité à garantir la plus stricte confidentialité ;
- Maîtrise de l'anglais et du français à l'écrit et à l'oral ;
- Expérience dans la rédaction de rapports de haute qualité en anglais et en français ;
- Souci du détail et excellentes compétences organisationnelles ;

- Être basé.e.s au Niger.

Souhaitable :

- Maîtrise des langues locales (haoussa, tamashek, ...) ;
- Un certificat HEAT (formation à la prise de conscience des environnements hostiles).

Procédure de candidature :

Les consultants/cabinets d'audit intéressés et qui répondent aux critères de consultation détaillés ci-dessus sont invités à soumettre une manifestation d'intérêt comprenant une lettre de motivation (1 page maximum), le CV du ou des auditeurs principaux qui se chargeraient de la mission (2 pages maximum chacun), une brève description de la manière dont ils comptent atteindre les objectifs fixés (2 pages maximum), ainsi qu'un calendrier proposé et une offre financière.

La lettre de motivation doit exposer en quoi l'expérience du cabinet et des auditeurs principaux répond aux exigences du poste telles que décrites ci-dessus. Veuillez indiquer votre disponibilité, la date de début souhaitée et votre tarif journalier pour cette mission de conseil.

Veuillez envoyer ces informations par e-mail à Miriana Giraldi à l'adresse jobs@antislavery.org. Veuillez indiquer « Audit financier - Niger » dans l'objet de votre e-mail.

Les candidatures seront examinées au fur et à mesure. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 18 août 2026 à 21 h (BST). Nous prévoyons d'organiser les entretiens le 20 août. Une nomination pourra intervenir avant la date limite si un.e candidat.e approprié.e est identifié.e plus tôt.